



Fédération des  
Associations  
Anjouanaise à  
Mayotte



La Cimade  
L'humanité passe par l'autre



Communiqué inter-associatif / 21 mars 2018

## Appel à la solidarité et au calme

En tant qu'associations et fédérations en contact permanent avec les habitants de l'île, nous comprenons les sentiments d'abandon et de colère de la part de la population. En effet, les problèmes d'insécurité sont réels à Mayotte, et nous exprimons notre solidarité envers toutes les personnes victimes d'agressions.

Cependant, les affirmations reliant violences et immigration ne reflètent pas la complexité de la situation sur l'île. Alors même qu'il faudrait parler des causes manifestes de cette insécurité qui touche Mayotte, l'immigration est pointée du doigt comme étant à l'origine de tous les maux que connaît l'île. Des informations non fondées circulent et alimentent les tensions. Des propos incitant à la haine et à la violence restent impunis. Face à cette situation pleine de dangers, il est utile de préciser quelques points :

- Mayotte est un département riche d'une population dont la moitié a moins de 18 ans.
- Mayotte est un département où 84% de la population vit sous le seuil de pauvreté, sans distinction de nationalité.
- Mayotte est un département où le taux de chômage est presque trois fois supérieur à celui de métropole (27%).
- Mayotte est un département où il n'existe qu'un seul centre hospitalier.
- Mayotte est un département où la couverture maladie complémentaire (CMU) n'existe pas.
- Mayotte est un département où l'Aide Médicale d'Etat (AME) n'existe pas.
- Mayotte est un département où le RSA est deux fois moins élevé qu'en métropole.
- Mayotte est un département où 58% des enfants nés sur le territoire en 2016 avaient au moins un parent français et étaient par conséquent français par filiation.
- Mayotte est un département où la part de la population étrangère, estimée à 40%, est majoritairement en situation régulière ou en voie de régularisation (INSEE, 2012/2017).

Face aux enjeux réels auxquels fait face Mayotte, nous plaidons pour :

- Un développement durable du département, et une coopération qui profite véritablement au développement de la région ;
- La suppression des régimes dérogatoires pour toutes et tous et aligner la législation applicable à Mayotte sur le régime de droit commun ;
- Un investissement massif dans la santé, l'emploi, l'éducation pour toutes les personnes habitantes de l'île.

**Nous souhaitons que la population de Mayotte puisse vivre dignement et paisiblement. Nous aspirons toutes et tous à la paix et appelons à un retour au calme.**